

AUTORISATION DE FILMER ET DE PHOTOGRAPHER

Attention : Ce séjour ayant des activités liées au multimédia,
cette autorisation doit être impérativement remise au directeur du séjour dès le premier jour de
stage

(merci de bien vouloir remplir le document et de cocher les cases correspondantes)

Nom du Stage : Date du séjour

Responsable légal de l'enfant

Je soussigné(e)

Demeurant à :

Agissant en qualité de Père Mère Tuteur légal

De l'enfant :

Autorisation

Autorise N'autorise pas
L'équipe d'encadrement et l'organisateur du séjour à filmer et photographier mon enfant

Autorise N'autorise pas
Le Martigues Handball, organisateur /producteur dudit séjour à représenter, sans limitation de durée, la ou
les photographies ou films pris pour les usages suivants :

- Publications nationales et régionales Martigues Handball
- Créations originales de blogs ou autres sites internet édités par le Martigues Handball ou tout autre organisme ou association autorisé par le Martigues Handball
- Exposition réalisée au cours du séjour
- Affiches réalisées pour la communication d'actions diverses - Parutions dans les journaux régionaux et communaux

Signature

Fait à : Le

Signature des responsables légaux de l'enfant

